



CAPD du 11 avril

1. Déclaration liminaire : grève du 9 mai, loi Blanquer, mouvement, temps partiel
2. Mouvement : renonces de poste
3. Temps partiels : en attente ...
4. Informations diverses : appels à candidatures , mouvement
5. Questions diverses du SNUipp-FSU : instituteurs-trices, postes PES, dispositif accompagnement santé, CAPPEI, décharges de direction, classe exceptionnelle, allègement REP+, carte scolaire IME

Se syndiquer au SNUipp-FSU en 2018/2019, c'est toujours possible !

Se syndiquer , indispensable !!! et facile avec le SNUipp-FSU 86 avec les 3 modalités, par CB en ligne (de 1 à 4 fois), par chèque ou par prélèvements mensualisés !

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts ou donne droit à un crédit d'impôts quand on n'est pas imposable ! Ainsi une cotisation à l'échelon 9 de 180€ revient à 60€ , une cotisation à l'échelon 2 de 120€ revient à 40 € !

toutes les infos sur ce lien : <http://86.snuipp.fr/spip.php?article1906>

Etaient présent-es : M. Claverie (IA), M. Monlun (SG), DPE5 (Mme Boutet, M Pathé, Mme Poustis), 8 IEN (ASH Châtelleraut, Lencloître, Montmorillon, Poitiers Est, Poitiers Ouest, Poitiers Nord, Poitiers Sud), **6 SNUipp-FSU**, 4 Unsa, 2 FO

Note d'ambiance : Une nouvelle CAPD tendue qui a duré jusqu'à 19h30

Le SNUipp-FSU 86 a dénoncé dans sa déclaration liminaire les maltraitances que subissent les personnels que ce soit au niveau national (loi Blanquer, projet de modification de la fonction publique ...) ou au niveau local (mouvement départemental, temps partiel ...) L'IA n'a pas souhaité répondre au SNUipp-FSU 86 pour "ne pas s'énerver " .

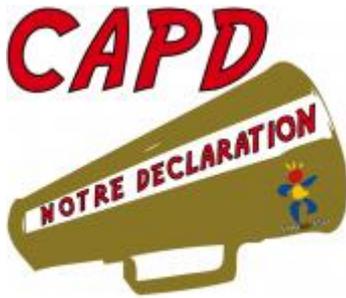


Annonce : le mouvement est reporté !

Le serveur n'ouvrira pas ce vendredi 12 avril mais le lundi 29 avril.

La date de fin de saisie des vœux passe du jeudi 9 mai **au dimanche 12 mai minuit**

Déclaration liminaire : grève du 9 mai, loi Blanquer



Le SNUipp-FSU 86 a porté dans sa déclaration liminaire :

- **la loi de la réforme de la fonction publique** : suppression des CAPD pour les questions de mouvement et de promotions, suppressions de postes de titulaires et développement des contractuels ... la FSU est opposé à cette destruction ! A l'appel de la FSU et de tous les syndicats, une journée d'actions et de grève aura lieu le jeudi 9 mai. **Intention de faire grève à envoyer avant le samedi 4 mai minuit.**
- **la loi Blanquer** : 150 millions d'euros donnés au privé, des étudiants seuls en responsabilité de classe, des fusions écoles / collèges réfléchies uniquement pour fermer des postes ... le SNUipp-FSU 86 appelle à de multiples actions pour mobiliser les collègues, les parents et les élu-es sur ce sujet. Le 18 mai, un rassemblement national a lieu à Paris devant le sénat. Pendant vos vacances, envoyez la carte du SNUipp-FSU : <https://nous-ne-marchons-pas.snuipp.fr/?fbclid=IwAR3fBygf7UJ3y-qs0ae7V7LXDb6dYJAU0KQXBDKu85COwLli3ajzrynPSI>
- **le mouvement** : le SNUipp-FSU 86 a dénoncé le nouveau logiciel national qui permet de nommer des collègues sur des postes non demandés
- **les temps partiels** : le SNUipp-FSU 86 a dénoncé les restrictions voulues cette année par l'IA (voir dessous)

Mouvement : renonces de poste

24 enseignant-e-s ont demandé à renoncer à leur poste à la rentrée 2019. 2 collègues avaient annulé leurs demandes. **Le SNUipp-FSU a fait inscrire une demande qui avait été oubliée par l'administration.** L'IA souhaitait refuser 4 demandes de renonce.

Le SNUipp-FSU 86 a demandé que toutes les demandes soient acceptées et a argumenté sur 3 des dossiers refusés qui lui avaient été confiés.

L'Inspecteur d'Académie a accédé à toutes les demandes

Le SNUipp-FSU a contacté tou-te-s ses syndiqué-es et à celles/ceux qui lui avaient envoyé une copie de leur demande. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître le résultat de votre demande sur snu86@snuipp.fr ou au 05 49 01 36 71.

Temps partiels

Le nombre de demande pour un exercice à temps partiel est stable à cette rentrée.

Tous les temps partiels de droit, quelle que soit la quotité, sont accordés.

L'IA a décidé de convoquer une grande partie des personnels (presque 120) qui avaient fait une demande **sur autorisation** à un entretien, qui peut déboucher sur un refus. Les entretiens sont menés depuis ce lundi et continuent ce vendredi, mais aussi à des dates ultérieures pour certaines demandes de report. **Le SNUipp- FSU86 a dénoncé cette décision de l'IA et est présent auprès de tous les collègues pour les accompagner à ces entretiens, les défendre et les soutenir.**

L'objectif de l'IA est de récupérer 15 moyens qu'il souhaite mettre sur des postes de remplacement ... pour arriver à cet objectif, cela signifie concrètement refuser des temps partiels sur autorisation pour 30 à 60 collègues selon les quotités de temps partiel. **Pour le SNUipp-FSU, la première mesure pour baisser les temps partiels est d'améliorer les conditions de travail des collègues : temps de classe, temps de réunions, personnels ressources ...**

Les collègues qui font une demande sur autorisation et qui n'ont pas été convoqués ont leur temps partiel accordé... sauf certains dossiers arrivés tardivement qui pourront donner lieu à une convocation après les vacances d'avril.

Les personnels qui n'ont pas été convoqués seraient selon le SG et l'IA les suivants :

- célibataire avec enfant
- situations médicales déjà connues
- situations sociales déjà suivies par le service de l'assistance sociale
- personnels qui seraient dans les 3 ans de temps partiel sur tacite reconduction ... sauf pour ceux et celles à qui l'administration voudrait changer la quotité (80%, 50% annualisé ...)

Si vous répondez à un de ces critères et que vous êtes/étiez convoqué-es, renvoyez un mail à la dpe5 avec copie au SNUipp-FSU 86

Le SNUipp-FSU86 a montré qu'il y avait des erreurs dans les convocations. L'administration a indiqué que cela avait mis à jour un nombre important de situations médicales qui n'étaient pas connues auparavant.

Le SNUipp-FSU86 a dénoncé les délais de convocation. L'IA a expliqué que la DPE5 travaillait actuellement en sous effectif et rencontrait des problèmes, notamment dans la mise en place du mouvement.

Le SNUipp-FSU86 a dénoncé que les 50% annualisés soient refusés (c'est contraire à ce qui est mentionné dans la circulaire). L'IA est revenu en arrière et a indiqué qu'il n'y aurait pas de refus de fait, mais que les situations seraient étudiées au cas par cas.

Le SNUipp-FSU a dénoncé la souffrance des personnels qui se sont retrouvés à expliquer leur situation médicale ou celle de leur proche, à expliquer leur besoin d'équilibre familial/professionnel ...

L'IA a donc indiqué qu'il ne refuserait pas toutes les demandes de temps partiels sur autorisation... mais que les résultats ne seraient connus que mi mai ou fin mai. **Pour le SNUipp-FSU, cette attente est trop longue et met en difficulté les collègues notamment dans le cadre de leur participation au mouvement.**

Informations diverses

• Appels à candidature

CPC Mathématiques/ Numérique/Sciences : 12 candidat-es, 9 avis favorables, 2 avis défavorables

- Circonscription Châtelleraut : M. Renault est nommé à TP/TD
- Circonscription Lençloître : M. Sureaud est nommé à TD
- Circonscription Montmorillon : M. Pain est nommé à TP/TD
- Circonscription Poitiers Est : M. Bougrier est nommé à TP
- Circonscription Poitiers Ouest : Mme Cholat est nommée à TP/TD
- Circonscription Poitiers Nord : M Leclerc est nommé à TP
- Circonscription Poitiers Sud : M. Zahnd est nommé à TP/TD
- Circonscription ASH : M. Llorens est nommé à TP

0.5 Poste Enseignant spécialisé au CMPP sur Châtelleraut - Rentrée 2019 : 2. candidat-es, 2 avis favorables, Mme Ansieau Anne est nommée à TP. Un autre appel va être effectué sur un exercice ½ Montmorillon , ½ Mirebeau.

Poste enseignant dispositif auto régulation autisme Poitiers Néruda élém : 5 candidat-es, 3 avis favorables , Mme Martin Elsa est nommée à TD

Poste enseignant référent départemental autisme : 1 candidat, 1 avis favorable, M. Autérioux est nommé à TD

Poste enseignant auprès des élèves sourds Poitiers Paul Blet mat : ... en cours.

Poste coordonnateur ULIS Collège Gérard Philipe Chauvigny : Non abordé

Poste coordonnateur Unité d'Enseignement ITEP : 3 candidat-es, 3 avis favorables , Mme Sabrina Valade-Dupuis est nommée à TD.

Postes enseignants 1er degré en milieu pénitentiaire : 7 candidat-es, 4 avis favorables , M. Loïc Châtaignier et M. Antoine Vidal sont nommés à TD.

Poste enseignant en UPE2A 1er degré : 10 candidat-es

- **Poitiers Mermoz** : Mme Robin Renée est nommée à TD
- **Poste enseignant(e) en UPE2A 1er degré Poitiers Allard-Ferry** : Mme Sourisseau Nathalie est nommée à TD

Infos Mouvement

L'ouverture du serveur du mouvement est reporté ... on pouvait sans douter et le SNUipp-FSU l'avait d'ailleurs prédit dans sa déclaration liminaire. Le serveur ouvrira du **lundi 29 avril au dimanche 12 mai**. Nous vous tiendrons au courant des permanences mouvement qui auront lieu pendant toute cette période. **De fait, les permanences mouvement du lundi 15 et mardi 16 avril sont annulées.**

- **Gestion des PA sur poste entier** : si un collègue est assujéti à une mesure de carte scolaire et qu'un poste à titre provisoire s'annonce libre dans la même école à la rentrée prochaine, il peut demander à être recasé sur celui-ci à titre provisoire en amont du mouvement. Il ne sera alors plus obligé de participer au mouvement départemental.
- **Gestion des situations médicales/sociales** : Un collègue ayant été nommé sur un poste à titre définitif qui ne correspond pas aux préconisations des services médicaux et/ou sociaux du Rectorat, pourra demander à être réaffecté sur un poste plus adapté aux préconisations pour l'année prochaine.
- **Composition des Mug (c'est à dire de la composition du type de poste pour le voeu élargi)**

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU, le voeu " enseignant " ne permettra plus d'être nommé-e sur des directions 1 cl.

L'administration est en accord pour travailler sur les autres " MUG" (direction, ASH ...) avec le SNUipp-FSU. Nous vous tiendrons au courant.

Questions diverses du SNUipp-FSU 86

- Modalités de passage des **instituteurs-trices** dans le corps de PE : liste d'aptitude et concours interne 2019 ?

L'administration va prochainement publier une note de service afin d'ouvrir la campagne pour la liste d'aptitude au passage dans le corps des PE. Pour la rentrée 2019, 2 passages possibles d'instituteurs-trices à PE par liste d'aptitude. **Le SNUipp-FSU a indiqué qu'il y a également, fait exceptionnel depuis des années, 1 passage par concours interne.** Le service des concours va l'organiser.

- Liste des **postes PES 2019/2020 ?**

58 lauréat-es du CRPE 2019 seront en Vienne à la rentrée prochaine.

33 postes sont "mis de côté" par l'administration proposés par l'administration

Le SNUipp-FSU a dénoncé un nombre trop important de poste réservé en amont du mouvement alors que des postes, intéressants pour la formation, se libéreront ensuite.

[Postes réservés](#)

ANNE FRANK	NAINTRE
LA ROSE DES VENTS	AVANTON elem
LES P'TITS CAILLOUX	NEUVILLE MAT
GERARD GAUTHIER	SAINT MARTIN LA PALLU ELEM
LA VARENNE	CHAUVIGNY
LES GUIRAUDIERS	CHAUVIGNY
YANNICK DREUX	FLEURE
CIVAUX	
JACQUES CHARPENTREAU	NIEUIL L'ESPOIR ELEM
VALDIVIENNE	
CHARLES PERRAULT	FONTAINE LE COMTE MAT
JACQUES PREVERT	FONTAINE LE COMTE ELEM
BOIS RENARD	LIGUGE
JEANNE KAES	BEAUMONT ST CYR
PAUL EMILE VICTOR	DISSAY ELEM
PAUL ELUARD	JAUNAY MARIGNY
LAVOUX	

Les GROSEILLERS	CHASSENEUIL DU POITOU MAT
BERUGES	
BIARD MAT	
ROBERT DESNOS MAT	MIGNE-AUXANCES
VICTOR SCHOELCHER	MIGNÉ-AUXANCES
DAMIEN ALLARD - JULES FERRY	POITIERS
ST EXUPERY	POITIERS
QUINCA Y	
CAMILLE DESMOULINS ELEM	VOUNEUIL SOUS BIARD
JACQUES-YVES COUSTEAU ELEM	VOUNEUIL SOUS BIARD
PETIT BOIS	VOUILLE
NOUAILLE MAUPERTUIS ELEM	
ROUILLE MAT	
ST MAURICE LA CLOUERE	
Jacques Lafond	COUHE
Raoul Bonnet	COUHE

Le SNUipp-FSU86, suite à son enquête menée auprès des écoles, est intervenu pour que certaines écoles qui demandaient à ne plus faire parties des berceaux PES. L'IA a accepté de revenir sur certains postes s'il avait la possibilité de le faire (nouveaux postes disponibles avec les renonces de poste ou les postes libérés par les appels à candidature).

• Dispositif accompagnement santé : décisions ?

Lors de la CAPD du 14 mars, l'IA avait indiqué que le volume de moyens pour des dispositifs d'accompagnement pour la Vienne n'était pas encore confirmé académiquement.

L'IA confirme le volume de 19.14 ETP pour la Vienne qui avait permis une réponse positive à 29 de ces collègues pour une réponse négative pour 21 collègues le 14 mars.

L'IA a confirmé que **suite à la proposition du SNUipp-FSU**, les dispositifs ont été revus en terme de comptabilisation et l'IA a indiqué qu'il restait 0.39 ETP. **L'IA a décidé de donner 4 nouveaux allègements de service d'une demi-journée.**

• Départ CAPPEI, quel volume de postes ?

Lors de la CAPD du 14 mars, l'IA avait indiqué que le nombre de 14 départs pour la Vienne qui avait servi de base de travail, n'était pas encore confirmé. A ce jour, il confirme 12 départs. Un 13ème départ pourra être envisagé et pris sur le vivier "aide à dominante relationnelle" si un poste de maître G se libère (pour l'instant il n'y a que 2 supports vacants)

• Remplacement des temps de direction pour les collègues qui n'ont pu bénéficier de leur quotité de décharge faute de remplacement : quelle mise en place ?

L'IA a indiqué que si des moyens de remplacement sont disponibles en fin d'année, il sera envisagé de récupérer des jours de décharge.

L'IA-DASEN a demandé aux IEN de remonter la liste des écoles où les collègues ont assuré le maintien du service public malgré l'absence de moyen de remplacement. **Ces écoles pourront bénéficier d'une dispense exceptionnelle de la journée de solidarité.**

Pour le SNUipp-FSU, les jours de décharges sont institutionnalisés et doivent être mis en place. **Le SNUipp-FSU appelle toutes les écoles concernées à envoyer un mail à leur inspecteur-trice pour demander quelles sont les modalités prévues et les jours pour récupérer leurs jours de décharge de direction, voire de proposer des dates.**

- **Dates ouverture candidatures classe exceptionnelle ?**

La note de service interministérielle étant encore à la signature, la date n'est toujours pas arrêtée. La date prévisionnelle du 28 mai n'est pas tenable selon les services...

Pour le SNUipp-FSU, c'est encore une annonce inacceptable car en fonction des promotions à la classe exceptionnelle, cela peut avoir une influence sur les départs en retraite.

- **REP+ rentrée 2019 : organisation des 18 demi-journées d'allègement de classe ?**

Une réunion a été organisée entre le DASEN, l'IEN, les directeurs/trices et le coordinateur REP +. Un consensus a été trouvé lors de cette rencontre :

- 1 journée remplacée sur temps scolaire afin de travailler avec les partenaires.
- 1 journée remplacée de co-intervention pour observer les pratiques de chacun.
- 2,5 jours compensés : 5 mercredis après-midi de formation.
- 4 jours compensés : forfait de réunions de concertation le soir

Pour le SNUipp-FSU, l'exercice en REP+ est assez difficile pour ne pas multiplier les réunions le soir suite à la journée de classe. Cet allègement de temps de classe se transforme en réunions qui se déroulent hors des 4 jours ½ de temps classe. Pour le SNUipp-FSU, cet allègement doit se dérouler sur le temps classe.

- **Carte scolaire IME, quels sont les personnels impactés ?**

L'administration est en incapacité d'être sûre de l'ensemble des personnels qui serait impacté sur les fermetures de 1.25 à l'IME Pierre Garnier de Mignaloux et l'IME de Sèvres Anxaumont.

Pour le SNUipp-FSU, 1 seule personne nommée à TD est impactée sur l'IME Pierre Garnier. Le reste des fermetures de postes impacte des collègues nommé-es à titre provisoire et les temps de coordination. A suivre ...

Les représentant-es du SNUipp-FSU 86 : Pauline Ballu, Stéphanie Barrau, Véronique Bernier, Fabienne Laîné, Matthieu Menaut, Gilles Tabourdeau.

**[La Commission
Administrative
PARITAIRE]**



**Les élu(e)s du
personnel du
SNUipp-FSU
vous informent...**